



ence-débat organisée à l'occasion de  
ditional Open Access Week:

ment les chercheurs peuvent-ils  
ser leurs articles en accès ouvert ?

ne Cottin, Antonin Delpeuch et l'équipe Dissem

le 22 octobre 2015, 12h30-14h, salle Dussane

dissem.in

de détaillé : [www.ens.fr](http://www.ens.fr) (rubrique agenda)

ormale supérieure,  
n, 75005 Paris



PSL



# Pour la diffusion des publications scientifiques en accès ouvert

Open Access Week  
ENS, 22 octobre 2015

[http://www.ens.fr/actualites/agenda/article/  
conference-debat-international](http://www.ens.fr/actualites/agenda/article/conference-debat-international)

## **Conférence International Open Access Week**

Jeudi 22 Octobre 2015, 12h30-14h,

salle Dussane, 45 rue d'Ulm 75005 Paris

Conférence-débat organisée à l'occasion de l'International  
Open Access Week

**Problématique :**

**Comment les chercheurs peuvent-ils diffuser leurs  
articles en accès ouvert ?**

# Les enjeux de l'Open Access (historique, état actuel et développements futurs) Position(s) officielle(s)

- › Une histoire complexe
- › Des offres multiples
- › De nombreux acteurs
  
- › Bonus track : La politique française en matière d'open **data**

# Textes de référence Open Access

[S - Lettre ouverte](#) début 2001

[Déclaration de Budapest](#) 14 février

[Déclaration de Bethesda](#) 11 avril 2003

[Déclaration de Berlin](#) 22 octobre 2003

[Déclaration de principes du Sommet mondial sur la société de l'information](#)  
septembre 2003

› <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references->

**La Lettre ouverte de Public Library of Science (PLoS)** peut être considéré comme le premier acte militant du mouvement du [Libre Accès](#) : des chercheurs prennent position pour « la création d'une bibliothèque publique en ligne qui fournirait le contenu intégral des résultats publiés de la recherche et des textes scientifiques dans le domaine de la médecine et des sciences du vivant sous une forme en libre accès ».

Viennent ensuite les « **3B** », **Budapest, Bethesda et Berlin**, représentatives des évolutions du Libre Accès. **L'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (BOAI)** recommande deux voies pour atteindre le Libre Accès, l'auto-[archivage](#) et les revues alternatives. **La Déclaration de Bethesda** donne une définition de la [publication en libre accès](#) mais aussi des rôles des différents acteurs oeuvrant dans la communication scientifique. **La Déclaration de Berlin**, signée par des institutions, élargit la notion du Libre Accès à tous les biens culturels et à toutes les données issues d'un travail de recherche.

›

Enfin, on peut citer **la Déclaration de principes du Sommet mondial sur la société de l'information** comme exemple de l'implication de la société civile.

# Position du ministère

- › Discours de Geneviève Fioraso lors des 5e journées Open Access - ESR 24 janvier 2013
- › <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66992/discours-de-genevieve-fioraso-lors-des-5e-journees-open-access.html>
- › **L'information scientifique est un bien commun qui doit être disponible pour tous**
- › (...)Quant à **la France**, elle a déjà pris plusieurs initiatives en faveur du mouvement d'Open Access, dont le programme Persée de numérisation de revues S.H.S. et le développement des archives ouvertes, via le dispositif HAL (Hyper Article en Ligne).  
Je veux saluer sa réussite et remercier le C.N.R.S. qui le porte.  
Je souhaite un nouvel élan du dispositif, qui peut gagner en dynamisme et en qualité, en se dotant d'une animation élargie, renforcée, et d'une véritable politique éditoriale scientifique.
- › Plus récemment, en initiant le dispositif B.S.N. (Bibliothèque Scientifique Numérique), qui porte sur l'ensemble de l'Information Scientifique et Technique, la France a mis en œuvre un vaste programme d'achat de licences nationales. Renforcé par le projet ISTEEX, ce programme permettra de mettre toutes les archives des revues à la disposition de l'ensemble des communautés de recherche. A terme, la plateforme fera le lien avec les publications en Open Access.  
**J'ai une certitude : il nous faut aller vite, car nous avons du retard. (...)**
- › **Le Green Open Access, la Voie verte**, participe au processus de mise à disposition immédiate des prépublications, pour les chercheurs, via des réservoirs d'archives ouvertes.
- › Au regard de l'importance des enjeux, sur les plans scientifique, économique et sociétal, **le gouvernement français réaffirme son soutien au principe du libre accès à l'information scientifique.**
- › Je renouvelle sans équivoque notre **soutien aux archives ouvertes.**

- › En ce qui concerne le libre accès aux publications scientifiques, je considère que **la diversité des modèles possibles est un facteur de succès**.  
**Reste à organiser leur complémentarité**. Nous devons mettre en œuvre un programme intégré, cumulant les bénéfices de chaque modèle:
- › d'une part, renforcer le droit à l'auto-archivage d'une pré-publication et d'un article validé par la communauté scientifique, dans des archives ouvertes, institutionnelles et disciplinaires. Le but est de généraliser le "Green Open Access" à l'ensemble des publications scientifiques publiées selon le mode traditionnel;
- › d'autre part, mettre au point des dispositifs permettant de maîtriser et négocier les coûts de publication en Open Access, dans la configuration "Gold Open Access» et promouvoir le développement de nouvelles voies du libre accès.
- › (...)
- › **L'information scientifique est un bien commun**, qui doit être disponible pour tous. Elle a un coût : il nous revient que ce coût ne soit pas une barrière, afin que la notion de bien commun de l'information scientifique devienne une réalité. C'est aussi un fondement de notre compétitivité par la qualité, la seule à laquelle je crois, car c'est la seule durable, qu'il nous faut valoriser au niveau national, européen, international, dans des modèles économiques innovants et diversifiés.

# Horizon 2020



## Quel est l'objectif ?

Il s'agit de fournir un accès en ligne, large et gratuit, à toutes informations scientifiques réutilisables pour tous les utilisateurs.

droit des utilisateurs : a minima droit de lecture, téléchargement et impression;

droits additionnels potentiels : droit de copier, distribuer, rechercher, renvoyer vers des liens, indexer (non exhaustif).

(...)

## Comment cela se passe ?

L'Open Access s'applique dans les termes et conditions prévues à la convention de subvention.

On distingue le "**Green Open Access**" du "**Gold Open Access**".

### **Green Open Access :**

l'auteur archive sa publication ou son projet de publication revu par les pairs directement en ligne ;

il n'y a pas de coûts à la charge de l'auteur.

(...)

#### LIENS UTILES

[Guide de l'Open access](#)

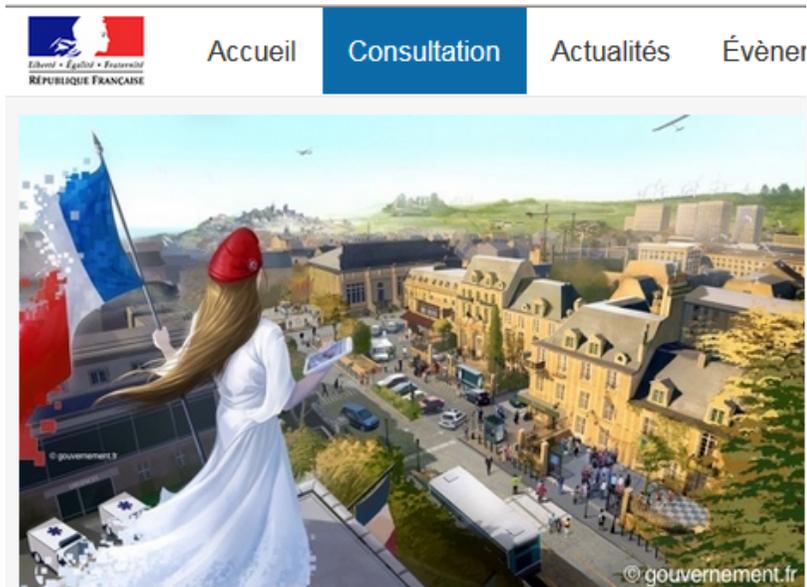
[Guide pour la gestion des données](#)

[FAQ sur l'Open access](#)

[Guides en français](#)

[Guide d'aide à la rédaction d'un plan de gestion des données](#)

# Article 9 - Libre accès aux publications scientifiques de la recherche publique



**Objectif** : favoriser le libre accès aux travaux de recherche publique.

**Explication** : Le monde académique dispose d'un ensemble considérable d'informations scientifiques dont l'accès reste compliqué par les droits d'exclusivité détenus par certaines revues et éditeurs. Le projet de loi propose de favoriser la diffusion en libre accès des résultats de la recherche pour favoriser la circulation du savoir et donc l'innovation.

Il est proposé d'inscrire dans la loi, un droit de valorisation secondaire pour les publications scientifiques. L'auteur pourra ainsi rendre sa création publiquement accessible après un délai de 12 mois pour les œuvres scientifiques, techniques et médicales et de 24 mois pour les œuvres des sciences humaines et sociales.

**Exemple** : les scientifiques de la recherche publique auront désormais le droit de publier leurs articles sur des sites ouverts accessibles à tous, notamment les archives publiques spécialisées, après un court délai d'embargo.

## Article 9 initial (avant débat)

- › Article 9 - Libre accès aux publications scientifiques de la recherche publique
- › Au chapitre 3 du titre 3 du livre V du code de la recherche, il est inséré un article L. 533-4 ainsi rédigé :
- › «Art. L. 533-4 –  
I. Lorsque un écrit scientifique, issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des fonds publics, est publié dans un périodique, un ouvrage paraissant au moins une fois par an, des actes de congrès ou de colloques ou des recueils de mélanges, son auteur, même en cas de cession exclusive à un éditeur, dispose du droit de mettre à disposition gratuitement sous une forme numérique, sous réserve des droits des éventuels coauteurs, la dernière version acceptée de son manuscrit par son éditeur et à l'exclusion du travail de mise en forme qui incombe à ce dernier, au terme d'un délai de douze mois pour les sciences, la technique et la médecine et de vingt-quatre mois pour les sciences humaines et sociales, à compter de date de la première publication. Cette mise à disposition ne peut donner lieu à aucune exploitation commerciale.
- › « II. – Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite. Elles ne s'appliquent pas aux contrats en cours. »

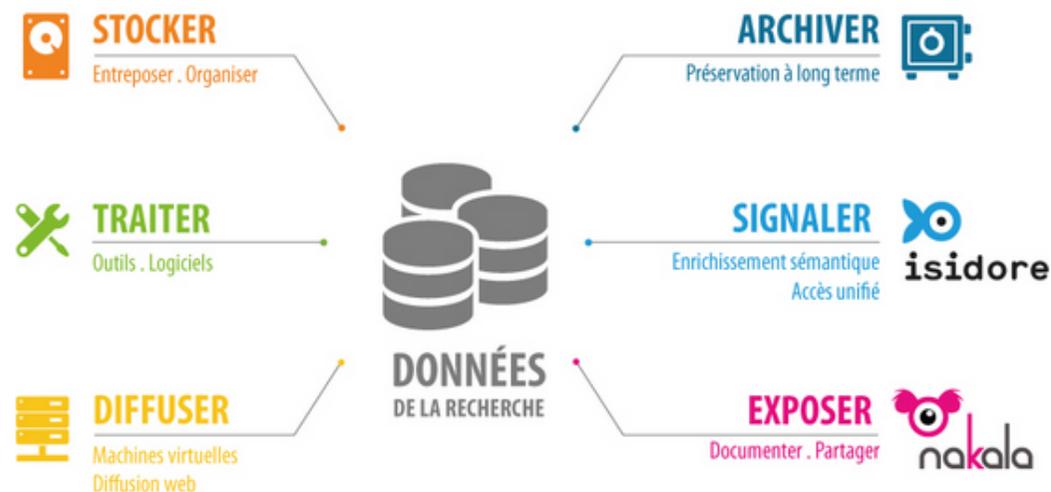
# Huma-Num

la TGIR des humanités numériques

## › Services et outils

- › Huma-Num propose un ensemble de services pour les données numériques produites en SHS.
- › A chaque étape du cycle de vie des données correspond un service dédié :

<http://www.huma-num.fr/services-et-outils>



Partenariat avec le CCSD, le CC-IN2P3, et le CINES

Plus d'informations sur les services :



<https://hal.archives-ouvertes.fr/user/idhal/>

$\pi$

The screenshot shows the HAL website interface. At the top, there is a navigation bar with 'CCSD', 'HAL', 'Episciences.org', 'Sciencesconf.org', and 'Support'. Below this is a banner with the HAL logo and the text 'archives-ouvertes.fr'. To the right of the banner is an illustration of a person's head with mathematical symbols (A, pi, lambda) and geometric shapes (cubes, spheres) floating around it.

The main navigation menu includes 'Accueil', 'Dépôt', 'Consultation', 'Recherche', 'Documentation', and 'Mon espace'. The 'Documentation' menu is open, showing a list of options:

- Générale
- Compte et profil
- Déposer
- Questions juridiques
- Gérer ses dépôts
- Rechercher des documents et exploiter les résultats
- IdHAL et CV
- Gérer une collection
- Administrer un portail
- AureHAL : les référentiels
- Statistiques
- Afficher une liste de publications dans Wordpress
- Ressources externes
- Imports Bib2hal

On the left side of the page, there is a breadcrumb trail 'Mon espace / Mon IdHAL' and a section titled 'Identifiants'. Under 'Identifiants', there is a sub-section 'IdHAL \*' with a text input field containing 'stephane' and a button. Below this is a section 'Autres identifiants chercheur' with a text input field.

## Web bibliographie du green Open Access

- › [Open Access Archivangelism](http://openaccess.eprints.org/), [by Stevan Harnad](#) <http://openaccess.eprints.org/>
- › [ROAR](http://roar.eprints.org/) <http://roar.eprints.org/> **Registry of Open Access Repositories**
- › <http://leo.hypotheses.org/9970> **Héloïse, Romeo et Dulcinea : des services pour guider le dépôt dans les archives ouvertes**, Par [Lisa George](#) · 23 octobre, 2012
- › <https://bernardrentier.wordpress.com/> [Ouvertures immédiates](#) **Le blog de Bernard Rentier – Un savoir enfermé est un savoir stérile**

http://repositories.webometrics.info/en/world

π

# RANKING WEB OF REPOSITORIES

Universities

Hospitals

Business Schools

Research Centers

SEARCH



HOME

NORTH AMERICA

LATIN AMERICA

EUROPE

ASIA

AFRICA

ARAB WORLD

OCEANIA

BY AREAS

TOP INSTITUTIONALS

TOP PORTALS

[Home](#) » [by Areas](#) » World

## About Us

- [About Us](#)
- [Contact Us](#)

## About the Ranking

- [Methodology](#)
- [Objectives](#)

## Resources

- [Best Practices](#)
- [Links](#)



## World

ranking	Instituto	Country	Size	Visibility	Files Rich	scholar
1	<a href="#">Arxiv.org e-Print Archive</a>		20	1	3	4
2	<a href="#">Social Science Research Network</a>		84	2	4	5
3	<a href="#">Europe PubMed Central</a>		1	7	1	1
4	<a href="#">(1) Smithsonian/NASA Astrophysics Data System</a>		4	3	1524	2
5	<a href="#">Research Papers in Economics</a>		6	5	132	6
6	<a href="#">CiteSeerX</a>		8	4	1795	3
7	<a href="#">NASA Technical Reports Server</a>		229	8	7	8
8	<a href="#">CERN Document Server</a>		3	24	2	10
9	<a href="#">Universidade de São Paulo Biblioteca Digital de Teses e Dissertações</a>		200	12	22	17
10	<a href="#">University of California eScholarship Repository</a>		558	11	21	18
11	<a href="#">PhilPapers</a>		74	19	368	12
12	<a href="#">Universitat Politècnica de Catalunya UPCommons</a>		46	25	11	29
13	<a href="#">Repositório Digital Universidade Federal do Rio Grande do Sul LUME</a>		5	37	6	23
14	<a href="#">HAL Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique Archive Ouverte</a>		67	21	8	55
15	<a href="#">HAL Sciences de l'Homme et de la Société</a>		160	16	117	43

π

# Bonus track...

## L'open data / open gov...



data.gouv.fr

Plateforme ouverte des données publiques françaises

Découvrez l'OpenData Données Tableau de bord Événements Etalab CADA

Connexion / Inscription

- En tant que citoyen
- En tant que producteur
- En tant que réutilisateur
- En tant que développeur

- Culture
- Économie et Emploi
- Éducation et Recherche
- International et Europe
- Logement, Développement Durable et Énergie
- Santé et Social
- Société
- Territoires et Transports

## Partagez, améliorez et réutilisez les données publiques

CONTRIBUTUEZ !

# Textes de référence Juridiques France

- › [La feuille de route du Gouvernement](#) en matière d'ouverture et de partage des données publiques du 28 février 2013
- › [Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978](#) portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal
- › [Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004](#) pour la confiance dans l'économie numérique
- › [Décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005](#) relatif à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques, pris pour l'application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978
- › [Circulaire du 26 mai 2011](#) relative à la création du portail unique des informations publiques de l'Etat « data.gouv.fr » par la mission « Etalab » et l'application des dispositions régissant le droit de réutilisation des informations publiques.

# Des principes clairs... <https://www.data.gouv.fr/fr/terms/>

- › **4. La réutilisation des données mises en ligne se fait dans le cadre d'une démarche Open Data**
- › Les administrations de l'Etat et ses établissements publics administratifs publient systématiquement les données publiques en Open Data sous Licence Ouverte (permettant de reproduire, diffuser, adapter, et exploiter, y compris à titre commercial, sous réserve de mentionner la paternité). La Licence Ouverte s'inscrit dans un contexte international en étant compatible avec les standards des licences Open Data développées à l'étranger et notamment celles du gouvernement britannique (Open Government Licence) ainsi que les autres standards internationaux (ODC-BY, CC-BY 2.0).
- › Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), n'entrant pas dans le champ d'application des dispositions relatives à la réutilisation des informations publiques prévues par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, peuvent s'engager dans une démarche Open Data et choisir de publier des informations publiques sous Licence Ouverte ou ODbL (l'Etat recommande l'usage de la Licence Ouverte).
- › Les collectivités territoriales, en vertu du principe de libre administration, choisissent par elles-mêmes une licence Open Data : Licence Ouverte ou ODbL (l'Etat recommande l'usage de la Licence Ouverte).
- › Les autres contributeurs de la plateforme data.gouv.fr (citoyens, associations et entreprises) publient des données en Licence Ouverte et des réutilisations (applications, visualisations, services Web ...) dans la licence de leur choix, y compris pour permettre des usages commerciaux.

# <https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence>

Dans le cadre de la politique du Gouvernement en faveur de l'ouverture des données publiques (« Open Data »), Etalab a conçu la « Licence Ouverte / Open Licence ». Cette licence, élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, facilite et encourage la réutilisation des données publiques mises à disposition gratuitement.

Depuis novembre 2011, la « Licence Ouverte / Open Licence » s'applique à l'ensemble des réutilisations libres gratuites de données publiques issues des administrations de l'Etat et de ses établissements publics administratifs, à l'exclusion de tout autre licence.

La « Licence Ouverte / Open Licence » présente les caractéristiques suivantes :

1. Une grande liberté de réutilisation des informations :

1. Une licence ouverte, libre et gratuite, qui apporte la sécurité juridique nécessaire aux producteurs et aux réutilisateurs des données publiques ;
2. Une licence qui promeut la réutilisation la plus large en autorisant la reproduction, la redistribution, l'adaptation et l'exploitation commerciale des données ;
3. Une licence qui s'inscrit dans un contexte international en étant compatible avec les standards des licences Open Data développées à l'étranger et notamment celles du gouvernement britannique (Open Government Licence) ainsi que les autres standards internationaux (ODC-BY, CC-BY 2.0).

2. Une exigence forte de transparence de la donnée et de qualité des sources en rendant obligatoire la mention de la paternité.

3. Une opportunité de mutualisation pour les autres données publiques en mettant en place un standard réutilisable par les collectivités territoriales qui souhaiteraient se lancer dans l'ouverture des données publiques.



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE

Une mise en oeuvre complexe et strictement encadrée

π

## Les 5 étoiles de Tim Berners Lee

Notation (<http://5stardata.info/>) proposée par Tim Berners Lee pour mesurer le degré qualitatif des données ouvertes selon le modèle sémantique (de 1 à 5 étoiles) :

- › \* Données non filtrées, éventuellement dégradées, (par exemple, mises en ligne avec n'importe quel format) ;
- › \*\* Données disponibles de manière structurée, (par exemple, données tabulaires en CSV, XML, Excel, RDF) ;
- › \*\*\* Données librement exploitables
  - – juridiquement (cf. licences)
  - – techniquement (dans les formats non-propriétaires, pas sous Excel notamment) ;
- › \*\*\*\* Données identifiées par des URL (avec date de mise à jour), afin que l'on puisse « pointer » un lien vers elles (et les retrouver éventuellement) (URI) ;
- › \*\*\*\*\* Données liées à d'autres données pour les contextualiser et enrichir (RDFa).

# Les dix principes des données ouvertes

- › Énoncés par la [Sunlight Foundation](#), ils donnent les critères auxquels les données ouvertes doivent satisfaire. Pour obéir à ces critères, les données doivent être :
- › 1. complètes ;
- › 2. primaires ;
- › 3. fraîches ;
- › 4. accessibles électroniquement ;
- › 5. lisibles par une machine ;
- › 6. accessibles sans discrimination ;
- › 7. respectant les standards ouverts ;
- › 8. disponibles sous une licence claire ;
- › 9. accessibles de façon pérenne ;
- › 10. gratuites.

# Les 72 règles...

<https://checklists.opquast.com/fr/opendata/>

Sites Opquast Connexion

  Recherche

Accueil > OpenData

 **OpenData** PDF XLS

72 règles destinées aux producteurs de données ouvertes CC BY ND

N°	Rubrique	Description
	<input type="text"/>	<input type="text" value="Faire une recherche"/>
1	Animation	<a href="#">Le concept OpenData est expliqué</a>
2	Animation	<a href="#">Le site fournit aux utilisateurs la possibilité de connaître l'actualité du dépôt de données</a>
3	Animation	<a href="#">Le site fournit un canal en ligne de remontée d'information</a>
4	Animation	<a href="#">Des exemples de réutilisation (fictifs ou réels) sont fournis</a>
5	Animation	<a href="#">Un canal d'information permet de connaître l'actualité de chaque jeu de données</a>
6	Animation	<a href="#">Les jeux de données sont accompagnés de liens ou de ressources d'animation et de support</a>

Retrouvez cette check-list dans le livre



# Des plateformes de données ex: data.senat.fr



[A propos](#) [Licence](#) [Données](#) [FAQ](#) [Applications](#) [Liens](#) [Contact](#) [RSS](#)

## data.senat.fr

Bienvenue sur le site data.senat.fr, le site Open Data du Sénat. Vous trouverez ici quatre grandes catégories de données réutilisables dans le cadre de la [licence](#) : données relatives aux travaux législatifs, aux amendements, aux comptes rendus des débats et aux questions des Sénateurs.

## Actualités

### Dotation d'action parlementaire : mise en ligne des données

Le Sénat rend disponible l'ensemble des subventions proposées par les sénateurs au titre de la dotation d'action parlementaire (« réserve parlementaire »), à compter de l'exercice 2014, au format .csv

[Lire la suite](#)

### Sénatoriales 2014 : les résultats disponibles en Open Data

Le Sénat rend disponible les résultats en temps réel grâce à un flux unique JSON

[Lire la suite](#)

## Dotation d'action parlementaire

La base « dotation d'action parlementaire » vous permet d'accéder à l'ensemble des subventions proposées par les sénateurs au titre de la dotation d'action parlementaire (« réserve parlementaire »), à compter de l'exercice 2014. Vous trouverez, pour chaque subvention, les informations concernant le bénéficiaire, le montant, le programme budgétaire d'imputation, etc.

[Dotation d'action parlementaire](#)



## Amendements

La base « Amendements (Ameli) » vous permet d'accéder à l'ensemble des amendements déposés au Sénat en commission (depuis octobre 2010) et en séance publique (depuis octobre 2001). Pour chaque amendement sont indiqués son ou ses auteur(s), son

## Travaux législatifs

La base « Dossiers législatifs (Dosleg) » contient l'ensemble des informations sur les documents parlementaires déposés au Sénat depuis octobre 1977 et sur les textes adoptés par le Sénat pour la période d'octobre 1958 à septembre 1977. Vous y trouverez, entre autres, les données relatives aux projets et propositions de loi, les rapports législatifs ou d'information, les textes de commission, etc.

[Travaux législatifs](#)



## Questions

La base « Questions » contient les références de l'ensemble des questions écrites et orales posées par les sénateurs au Gouvernement depuis le 2 avril 1978.

<http://data.assemblee-nationale.fr/>

ACCUEIL CONTACT LICENCE OUVERTE / OPEN LICENCE

## DATA.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR



### ACTEURS

Députés/Nominations/Organes

### TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Questions / Amendements

### RÉUNIONS

Toutes

### AUTRES

Autres Sources De Données

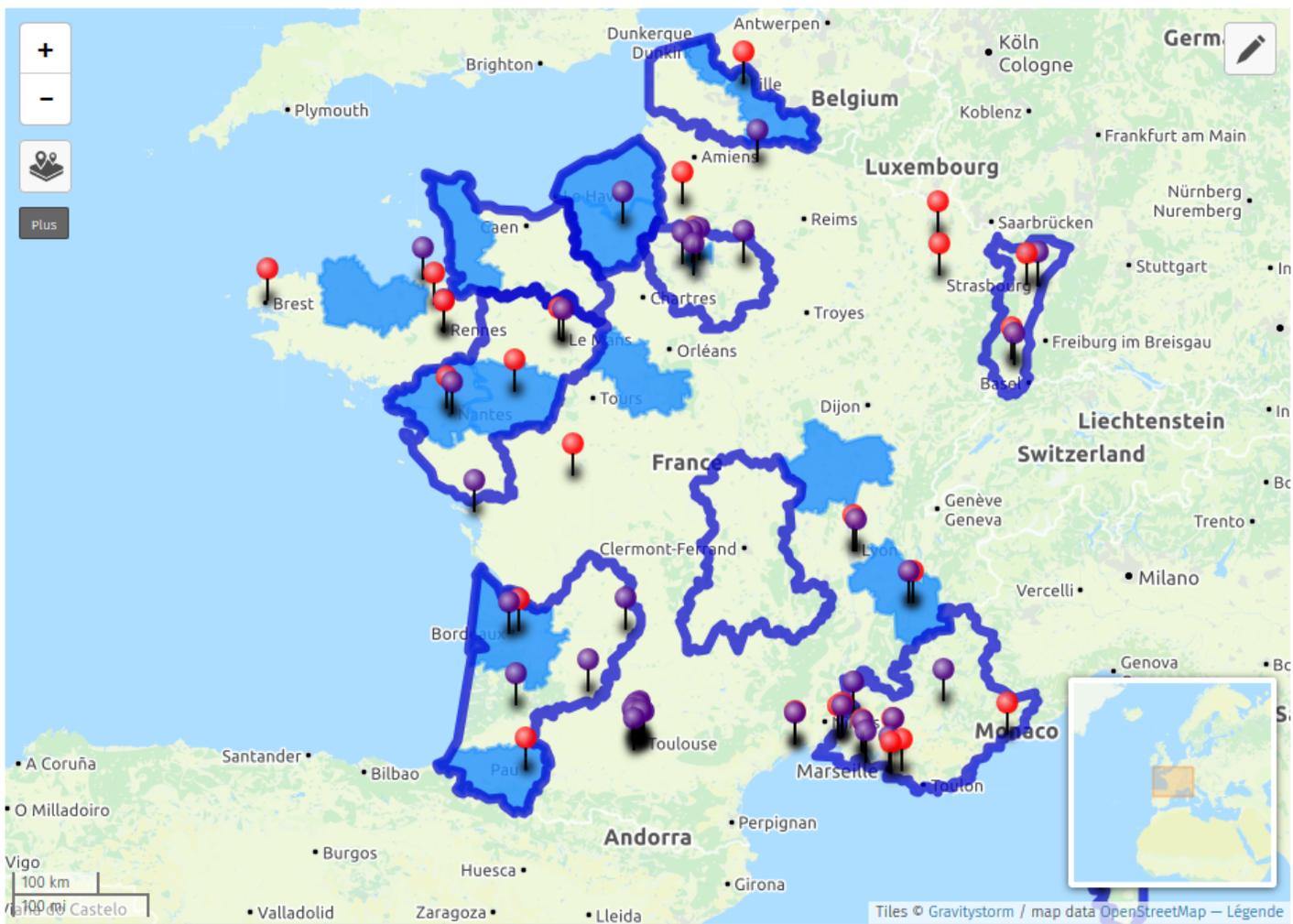
DERNIÈRES DONNÉES  
MISES EN LIGNE:

[Historique des députés](#)

BIENVENUE SUR  
DATA.ASSEMBLEE-  
NATIONALE.FR



## Les acteurs



Les acteurs de l'Open data en France par webmestreVilledigne — Légende | Visualiser les données

# Acteurs et concepts

π



et délits enregistrés par les services de

ces données relatives aux crimes et délits enregistrés par les

le ministère de la sécurité intérieure (SSMSI) vient de mettre  
en ligne sur data.gouv.fr deux jeux de données relatifs aux crimes  
enregistrés par les services de police et de gendarmerie (comptages  
mensuels) : Chiffres départementaux mensuels relatifs aux crimes et  
délits enregistrés par les services de...

de logement: publication du rapport  
associées

## L'OPEN DATA

En tant que citoyen  
En tant que producteur  
En tant que réutilisateur  
En tant que développeur  
API  
Crédits  
Conditions générales  
d'utilisation

## THÉMATIQUES

Agriculture et alimentation  
Culture  
Économie et Emploi  
Éducation et Recherche  
International et Europe  
Logement, Développement  
Durable et Énergie  
Santé et Social  
Société  
Territoires et Transports

## RÉSEAU

Gouvernement.fr  
France.fr  
Legifrance.gouv.fr  
Service-public.fr  
Opendata France  
CADA.fr  
Etalab.gouv.fr

## Étiqu

Aide publi

C3 Cartographie CDO Charte climat

CoDesign Collectivités Conférence de Paris

Culture **Data.gouv.fr**

**Dataconnexions** DILA

Directive PSI **données** douane

Ecosystème elections Enseignement

supérieur Etalab **Evenement**

G8 Hackathon inspire Logement

ministère de l'intérieur Modernisation de

l'action publique OGP ONU opendata

**open data open data**

**camp** open gouvernement Open

Gov Rapport Recherche Redevance

**Santé** technique Territoires Tourisme

Video Équipe

<http://www.data-publica.com/content/lexique-de-lopen-data/>